



*Central Electricity Board (CEB)*

## COMMUNIQUÉ

### Arrêt de la production d'électricité par Terragen

Faisant suite à une lettre reçue de Terragen en date du 09 février 2023 indiquant qu'elle compte reprendre ses activités de production d'électricité à base du charbon, le **Central Electricity Board (CEB)** tient à informer le public qu'il considère toutes les implications de cette demande de Terragen avant de prendre toute décision.

Pour rappel :

- Le 4 mars 2022, Terragen a signifié son intention au CEB de cesser sa production d'électricité à base du charbon.
- Le 22 avril 2022, le CEB a fait une demande d'injonction auprès de la cour suprême pour faire objection à cette démarche.
- Le 29 avril 2022 à 16 heures, Terragen a cessé ses opérations de production d'électricité.
- Le 27 mai 2022, le CEB a émis une Notice of Dispute et la première étape privilégiée fut une médiation qui a été complétée le 29 août 2022.
- Le Board du CEB a pris connaissance des évènements le 22 septembre 2022. Les conseils légaux étrangers furent également sollicités.

Le CEB tient à souligner qu'à ce jour, aucune décision n'a été arrêtée concernant un accord pour la reprise de la production d'électricité à base du charbon par Terragen.